



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



La stratégie et le plan d'action régionaux sur l'égalité de genre 2024-2027 pour la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord



La stratégie et le plan d'action régionaux sur l'égalité de genre 2024-2027 pour la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

Citer comme suit:

FAO. 2025. *La stratégie et le plan d'action régionaux sur l'égalité de genre 2024-2027 pour la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cd0923fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-139740-4
© FAO, 2025



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BYNC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne telle organisation, tel produit ou tel service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Images de couverture: ©FAO
Mise en page: Grazia Dammacco

Table des matières

Remerciements	V
Sigles et abréviations	VI
Glossaire	VII
Introduction	1
Objectifs	1
Méthodologie	2
Champ d'application	2
Égalité de genre et autonomisation des femmes dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord	3
La discrimination fondée sur le genre dans les cadres juridiques et les politiques des systèmes agroalimentaires	4
La sous-représentation des voix des femmes dans la prise de décisions	5
La révélation de contributions méconnues des femmes dans les systèmes agroalimentaires	5
Les disparités de genre en matière d'accès des femmes aux systèmes agroalimentaires	6
La charge invisible: les activités de soins non rémunérées et l'autonomisation des femmes	8
La lutte contre la violence basée sur le genre dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord	9
Les dynamiques de genre face au changement climatique et aux conflits dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord	9
Climat	10
Conflits et crises prolongées	10
Un aperçu complet des défis relatifs au genre dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord	11
Travail continu de la FAO pour parvenir à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes	13
Intégration des questions de genre dans les quatre priorités régionales	16
Priorité 1. Transformation rurale et chaînes de valeur inclusives	16
Priorité 2. Sécurité alimentaire et régimes alimentaires sains	18
Priorité 3. Écologisation de l'agriculture, pénurie d'eau et lutte contre le changement climatique	19
Priorité 4. Renforcement de la résilience face aux multiples chocs	21
Domaine d'action stratégique 1: comprendre les risques multiples	21
Domaine d'action stratégique 2: renforcer la gouvernance en matière de risques de catastrophes et de crises	21
Domaine d'action stratégique 3: réduire les risques et les vulnérabilités	22
Domaine d'action stratégique 4: renforcer l'approche «Une seule santé» contre les menaces biologiques	22
Domaine d'action stratégique 5: améliorer les actions d'anticipation, la préparation et la réponse aux situations d'urgence	22

Plan d'action pour parvenir à l'égalité de genre	24
Théorie du changement	24
Cadre logique	26
Plan d'action détaillé	30
Rôles et responsabilités	37
Conclusion	39
Références bibliographiques	40

Figures

Arbre à problèmes	12
Théorie du changement de la FAO dans la Politique sur l'égalité entre les genres (2020-2030)	14
Domaines de travail et fonctions prioritaires de la FAO dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (2024-2030)	15

Tableaux

Stratégie régionale en matière de genre pour la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord 2024-2030 – théorie du changement	25
Plan d'action détaillé pour atteindre l'égalité de genre dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord	31

Remerciements

L'élaboration de la stratégie et du plan d'action sur l'égalité de genre (2024-2027) pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord est le fruit d'un accord de collaboration entre le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT). Des remerciements particuliers sont adressés à l'équipe engagée du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord en charge de l'égalité de genre, notamment Valentina Franchi, Omnia Rizk, Maggie Refaat et Léa Berthelin, dont l'expertise et le dévouement ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ce document. Notre gratitude est également exprimée aux auteurs et aux contributeurs du CIF-OIT, à savoir Maud Ritz, Paridhi Pathak, Guillaume Mercier et Luisa Guimaraes. En outre, nous adressons nos sincères remerciements aux personnes interrogées, aux points focaux genre, aux cadres supérieurs et à toutes les personnes activement impliquées au processus de consultation et de consolidation. Leurs précieuses idées et contributions ont contribué à l'élaboration d'une stratégie globale et efficace pour faire progresser l'égalité de genre dans la région. De plus, Nada Nosseir a assuré la relecture, tandis que Grazia Dammacco a assuré la mise en page.

Sigles et abréviations

CIF-OIT	Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail
EGAF	Égalité de genre et autonomisation des femmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NENA	Proche-Orient et Afrique du Nord
ODD	objectif de développement durable
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies
PME	petite et moyenne entreprise
TdC	Théorie du changement

Glossaire

Terme	Définition
Genre	Des attributs et des opportunités socialement construits associés au fait d'être un homme ou une femme et la façon dont la société définit la masculinité et la féminité en termes de comportement approprié pour les femmes et les hommes; les femmes et les hommes jouent tous deux un rôle crucial dans la construction sociale du genre.
Égalité de genre	Un état dans lequel les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits, des mêmes possibilités et des mêmes avantages dans la vie civile et politique.
Équité de genre	La justice et l'impartialité dans le traitement des femmes et des hommes en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités.
Autonomisation des femmes	Le contrôle accru des femmes sur leur vie grâce au progrès économique et à l'amélioration de leur pouvoir et de leur capacité d'action.
Analyse de genre	L'étude de différents rôles des femmes et des hommes afin de comprendre ce qu'ils font, de quelles ressources et capacités ils disposent, quels sont leurs besoins et leurs priorités et les relations de pouvoir entre eux. L'analyse fournit la base pour s'attaquer aux inégalités dans les politiques et les programmes.
Intégration des questions de genre	Une stratégie mondialement reconnue pour parvenir à l'égalité de genre; il s'agit d'évaluer les incidences, pour les femmes et les hommes, de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – afin que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que les inégalités ne puissent se perpétuer.
Marqueur de genre	Un outil utilisé pour coder dans quelle mesure un projet ou un programme a le potentiel de contribuer à l'égalité de genre.
Approches sensibles à l'égalité de genre	Les approches sensibles à l'égalité de genre identifient et reconnaissent les différences et les inégalités existantes entre les femmes et les hommes. Le genre est intégré comme un moyen pour atteindre d'autres objectifs sans chercher à modifier les barrières structurelles.
Approches intégrant la dimension de genre	Les approches intégrant la dimension de genre reconnaissent et répondent aux besoins et aux priorités spécifiques des femmes et des hommes, en fonction de la construction sociale des rôles de genre.
Approches transformatrices de genre	Les approches transformatrices de genre examinent, remettent en cause et modifient les normes sociales, les attitudes, les comportements et les systèmes sociaux liés au genre qui renforcent les inégalités. Ces approches visent à transformer les rôles et les relations de pouvoir liés au genre, ainsi que les mentalités des individus, du personnel d'organisation aux membres du ménage, aux communautés et aux acteurs du marché et de l'État.
Écart hommes-femmes	L'écart auquel les femmes sont confrontées en matière d'accès aux ressources, aux biens, aux services, à l'éducation et aux opportunités d'emploi en raison de la discrimination fondée sur le genre.
Rôles de genre	Les comportements, les tâches et les responsabilités qu'une société juge appropriés pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles.
Relations de genre	La façon dont la société définit les droits, les responsabilités et les identités des femmes et des hommes les uns par rapport aux autres.
Violence basée sur le genre	Tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et qui est basé sur des différences socialement attribuées (c'est-à-dire de genre) entre les femmes et les hommes.
Points focaux genre	Ces personnes font partie de l'architecture institutionnelle de la FAO en matière de genre et jouent un rôle clé dans le soutien à la réalisation de travaux liés au genre en sensibilisant leurs collègues et partenaires aux questions de genre, en fournissant des conseils techniques et en diffusant les connaissances et les outils disponibles pour intégrer les questions de genre dans les travaux de la FAO.

Source: Adapté de la FAO. 2021. Réaliser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires – un manuel destiné aux points focaux genre. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CB2401EN>



Des coordonnatrices aident les ouvriers à construire des serres à Minya, en Égypte

1 | Introduction

Dans le cadre de son engagement à faire progresser l'égalité de genre, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a commencé à élaborer une stratégie régionale actualisée en matière d'égalité de genre. Cette initiative s'aligne sur la politique plus large de la FAO en matière d'égalité de genre et elle est conçue pour relever les défis et les nuances uniques qui prévalent dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA).

Objectifs

Cette stratégie globale a été soigneusement élaborée pour s'orienter dans la scène tourmentée des défis en matière d'égalité de genre qui prévalent dans la région NENA. Le processus s'est déroulé avec une série de consultations initiales, engageant activement les points focaux genre pour discerner et hiérarchiser les domaines thématiques clés qui constitueraient la base de la stratégie et du plan d'action ultérieur.

Ces consultations perspicaces ont servi de base, permettant une compréhension nuancée des nuances et des défis spécifiques dans la région. Les objectifs de la stratégie ont, donc, été étroitement liés pour répondre efficacement aux multiples dimensions de l'égalité de genre, en assurant une approche ciblée et percutante adaptée aux divers contextes de la région NENA.



Un agriculteur travaille dans un champ de blé dans la zone ciblée soutenue par la FAO au Yémen



Aicha, travaillant comme apicultrice, aide son mari à générer des revenus en Syrie



Khadijeh Al-Shaa'r, l'une des petites exploitantes agricoles qui a bénéficié de la formation apicole de la FAO en Jordanie



Bahaa, expert technique, forme les jeunes ouvrières au processus de séchage au soleil dans l'unité de sciage

Méthodologie

Un accord de collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT) a permis de faire appel à des experts en égalité de genre et en gestion axée sur les résultats. Le processus a consisté en un examen approfondi des documents mondiaux et régionaux pertinents de la FAO. En outre, une série d'entretiens a été menée avec 14 responsables, points focaux genre et agents techniques en août et septembre 2023, aux niveaux régional et national.

Sur la base de ces étapes fondamentales, un projet préliminaire de la théorie du changement et de cadre logique a été élaboré et présenté à l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Leurs précieuses idées ont été intégrées et le projet a ensuite été partagé avec les points focaux genre pour approbation et commentaires supplémentaires le 31 octobre 2023. La validation finale de la stratégie et du plan d'action pour l'égalité de genre a eu lieu le 23 novembre 2023 lors d'une session avec les cadres supérieurs, ce qui a conduit à son approbation officielle à la mi-décembre.

Champ d'application

Les objectifs délibérément généraux de la stratégie visent à garantir son applicabilité dans les contextes divers et complexes de la région NENA. Reconnaisant la nature multidimensionnelle de la région, caractérisée par un éventail de situations, la stratégie intègre un ensemble précis d'indicateurs qui s'étendent jusqu'en 2027. Cette prolongation facilite un examen systématique de la stratégie, ce qui permet d'apporter des ajustements et des améliorations, ce qui permet d'assurer sa pertinence et son efficacité continues jusqu'à l'horizon visé de 2030.



Olfat Awidat, une jeune soutenue par un projet d'emploi vert, récoltant des pois dans sa serre en Palestine

2 Égalité de genre et autonomisation des femmes dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

La lutte contre les disparités de genre au sein des systèmes agroalimentaires est essentielle pour le progrès socio-économique global des sociétés de la région NENA. Ces efforts contribuent de manière significative au bien-être des femmes, des filles, des ménages et des communautés, en offrant des solutions à des défis tels que la pauvreté et l'insécurité alimentaire et en renforçant la croissance économique et la résilience. Malgré des progrès louables dans plusieurs pays de la région NENA, des inégalités persistantes entre hommes et femmes subsistent en matière d'accès aux actifs, aux ressources et aux technologies, ce qui entrave la participation et le leadership des femmes dans les processus de prise de décisions.

Ces disparités sont exacerbées lorsque le genre recoupe des facteurs tels que l'âge, le statut de résidence, le handicap et les conditions socio-économiques, ce qui entraîne une marginalisation accrue. Certains groupes de la région NENA, tels que les jeunes femmes, les veuves et les personnes handicapées, sont confrontés à des risques accrus de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de malnutrition, en particulier dans les pays touchés par des crises.

Cet aperçu résume la scène actuelle de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la région NENA, en mettant en évidence les défis actuels et les points à améliorer.

La discrimination fondée sur le genre dans les cadres juridiques et les politiques des systèmes agroalimentaires

On ne saurait trop insister sur l'importance des cadres juridiques et des politiques sensibles au genre pour favoriser un développement socio-économique inclusif, en accordant aux femmes les mêmes droits et opportunités que leurs homologues masculins. Malgré les efforts de réforme déployés au fil des ans, la région NENA est confrontée à d'importantes lacunes dans le cadre juridique de l'égalité de genre et de droits des femmes, ce qui la positionne comme la région présentant les plus importantes disparités (Banque mondiale, 2023b).

De plus, la région NENA enregistre la plus forte proportion de documents politiques dépourvus de mesures visant à promouvoir l'égalité de genre, ce qui souligne le besoin urgent de réformes politiques (FAO, 2023b). Au sein des systèmes agroalimentaires, l'absence de réponse des politiques et des institutions restreint davantage l'accès des femmes aux services essentiels de soutien agricole, englobant les conseils ruraux, le développement financier et commercial.

Les politiques d'exclusion des organisations de producteurs et la surveillance des prestataires de services exacerbent le problème, entraînant des disparités importantes dans l'accès à l'information, aux compétences, aux technologies et aux pratiques. Il est essentiel de reconnaître que les normes sociales discriminatoires l'emportent souvent sur ces cadres juridiques et ces politiques, influençant ainsi la mise en œuvre pratique et l'efficacité des mesures sensibles au genre. Par conséquent, les femmes se retrouvent souvent confinées dans le secteur informel et reléguées aux segments peu qualifiés et moins lucratifs des chaînes de valeur agroalimentaires.



Afaf, son mari et leurs enfants travaillent ensemble pour promouvoir leurs produits comme une seule famille, en Syrie

La sous-représentation des voix des femmes dans la prise de décisions

Malgré les progrès accomplis dans la promotion de la représentation des femmes dans les institutions politiques, la région est à la traîne en matière d'égalité de participation et de leadership. L'Indice d'inégalité de genre 2023 du Forum économique mondial souligne les performances médiocres de la région en matière d'autonomisation politique des femmes, ce qui la positionne comme la plus éloignée de la parité entre hommes et femmes par rapport aux autres régions (Forum économique mondial, 2023).

Cet écart persistant en matière de participation et de leadership entrave la capacité des femmes à influencer les politiques, les investissements et les stratégies adaptés à leurs besoins et leurs intérêts spécifiques. Cette divergence est particulièrement prononcée dans les institutions, les organisations et les structures de gouvernance rurales où la représentation des femmes reste inégale, ce qui complique la tâche de favoriser des processus décisionnels inclusifs.

La révélation de contributions méconnues des femmes dans les systèmes agroalimentaires

Le rôle essentiel mais souvent sous-estimé des femmes dans les systèmes agroalimentaires est un défi omniprésent dans la région NENA. Les statistiques officielles sous-estiment régulièrement les contributions des femmes, en particulier en tant que membres non rémunérés de la famille, masquant ainsi les rôles divers et indispensables qu'elles jouent. Des évaluations et des analyses récentes de la FAO sur le genre affirment que les femmes sont largement impliquées dans des tâches agricoles cruciales, telles que l'élevage de volailles dans les arrière-cours, les potagers et la transformation des produits laitiers à domicile – des activités fondamentales pour la nutrition et le bien-être des ménages, mais souvent négligées dans le domaine du travail agricole¹

Des études indiquent une augmentation notable de l'activité des employées, des coopératives, des associations et de petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes dans divers segments des chaînes de valeur agroalimentaires de la région NENA.

Les femmes rurales jouent également un rôle essentiel, souvent méconnu, dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, notamment la terre, l'eau, les terres arides et les forêts, en particulier dans le contexte de l'agriculture à petite échelle et de l'agriculture familiale. Par rapport aux régions du monde, la région NENA présente des niveaux d'emploi des femmes plus faibles dans les systèmes agroalimentaires.

¹ Des évaluations nationales de genre du secteur agricole et rural sont disponibles pour plusieurs pays de la région à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/gender/resources/country-assessments/en>

En 2019, on estimait que 20 pour cent des femmes étaient employées dans les composantes agricoles et non agricoles des systèmes agroalimentaires, ce qui contraste fortement avec la moyenne mondiale de 36 pour cent (FAO, 2023b). La participation globale des femmes au marché du travail dans la région NENA reste modeste, s'établissant à environ 19 pour cent, contre 77 pour cent pour les hommes et 49 pour cent pour les femmes (Banque mondiale, 2023a).

Malgré les progrès progressifs réalisés au cours des dernières décennies, des obstacles structurels persistants entravent l'entrée et la durabilité des femmes sur le marché du travail, en particulier les femmes rurales et les jeunes femmes (OIT, 2022).

La production agricole reste une source clé de moyens de subsistance et d'emplois pour les femmes de la région, avec près d'un quart des femmes employées engagées dans le secteur agricole en 2019, contre 17,6 pour cent d'hommes employés (Banque mondiale, 2021).

Le phénomène de «féminisation de l'agriculture» a été constaté dans certains pays de la région, principalement en raison du départ des hommes et des jeunes du secteur (Baruah et Najjar, 2022). Il est essentiel de dévoiler et de reconnaître ces contributions, souvent négligées, pour faire progresser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires de la région NENA.

Les disparités de genre en matière d'accès des femmes aux systèmes agroalimentaires

Dans la région, les femmes sont confrontées à d'énormes défis pour accéder aux actifs, aux intrants, aux ressources et aux technologies essentiels au sein des systèmes agroalimentaires. Bien que les données ventilées par sexe soient limitées, les estimations révèlent que les femmes possèdent moins de 7 pour cent des terres agricoles au niveau régional, les femmes ne représentant que 5 pour cent des propriétaires fonciers (Popal et Langley, 2021).

Cette situation est alarmante, car la sécurité des droits fonciers est directement liée à l'adoption accrue des technologies, à l'augmentation de la capacité de résilience, à l'amélioration de la prise de décision, à l'augmentation des investissements et aux niveaux élevés de productivité et de revenus agricoles (FAO, 2023b). L'absence de sécurité foncière restreint encore davantage l'accès des femmes à d'autres ressources vitales telles que l'eau et à des services tels que le crédit, souvent nécessaires avec la terre comme garantie. Cela entrave également leur participation aux organisations rurales et de producteurs qui constituent des voies cruciales pour accéder aux services de conseil et aux opportunités de marché.



Les disparités hommes-femmes en matière d'accès aux biens, aux ressources et aux services de conseil limitent non seulement l'exposition des femmes aux pratiques et aux technologies vertes, intelligentes face au climat et d'économie d'eau, mais sapent également leurs capacités d'adaptation et leur résilience au changement climatique. Ceci, à son tour, entrave les efforts nationaux et régionaux visant à écologiser l'agriculture et à réduire la dégradation de l'environnement.

La numérisation offre un moyen potentiel d'améliorer l'accès des femmes à l'information, aux services et aux opportunités de marché. La pandémie de Covid-19 a accéléré l'adoption de solutions numériques dans le secteur agroalimentaire, offrant de nouvelles perspectives d'inclusion économique aux acteurs de la chaîne de valeur à petite échelle. Cependant, l'inclusion numérique reste un défi omniprésent dans la région NENA où l'intersection des divisions rurales et de genre créent des couches complexes de marginalisation.

Malgré les progrès récents, 25 millions de femmes de la région ne possèdent pas de téléphone portable et environ 60 millions de femmes n'utilisent pas l'internet mobile (GSMA, 2023).

Parmi les facteurs persistants contribuant à l'écart numérique entre hommes et femmes figurent l'accès inégal à une éducation de qualité, aux programmes d'alphabétisation numérique et aux ressources financières pour les femmes et les filles rurales. En outre, des normes de genre rigides et des obstacles juridiques persistants dans certains domaines entravent l'accès des femmes à la technologie et à l'innovation. Il est essentiel de relever ces défis pour réaliser le plein potentiel des femmes dans les systèmes agroalimentaires de la région NENA.

La charge invisible: les activités de soins non rémunérées et l'autonomisation des femmes

Les femmes assument sans aucun doute une charge disproportionnée en matière de soins non rémunérés et du travail domestique, jouant un rôle crucial souvent négligé dans le maintien des ménages et des communautés, en particulier dans les zones rurales où les services sociaux sont souvent inadéquats. Ce «travail reproductif» comprend les soins aux enfants et aux personnes âgées, la préparation des aliments, la cuisine et le nettoyage, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages et des communautés. Cependant, cette contribution a un coût, car les normes sociales de la région font porter principalement la responsabilité du travail de soins non rémunéré sur les femmes.

Les femmes de la région NENA effectuent 4,7 fois plus de travail de soins non rémunéré que les hommes, ce qui représente le ratio femmes/hommes le plus élevé au monde (ONU Femmes, 2020).

Cette dure réalité est, en partie, influencée par les croyances dominantes dans la région où un nombre considérable de personnes associent le bien-être des jeunes enfants à l'abstention des mères de travailler (FAO, 2023b).

La charge du travail de soins non rémunéré a non seulement un impact direct sur la capacité des femmes à participer au travail rémunéré, à l'éducation et à la vie publique, mais devient encore plus critique en période de crise. En période d'interruptions ou de réductions des services publics, comme on l'a vu pendant la pandémie de Covid-19 et dans les contextes touchés par des conflits prolongés et des catastrophes naturelles, le travail de soins non rémunéré des femmes compense les lacunes (FAO et PAM, 2022).

Les femmes et les filles vivant dans des zones rurales isolées ou des zones touchées par des conflits, où les services et les infrastructures sont insuffisants ou perturbés, sont confrontées à un risque accru de manque de temps. Il est impératif de s'attaquer à cette charge invisible pour faire progresser l'autonomisation des femmes et favoriser une société plus équitable et inclusive.

La lutte contre la violence basée sur le genre dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

La violence basée sur le genre reste une préoccupation majeure tant dans la région NENA qu'à l'échelle mondiale. L'Organisation mondiale de la santé estime que 37 pour cent des femmes de la région, qui ont déjà été en couple, ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime à un moment donné de leur vie. Ce problème omniprésent est particulièrement grave pour les femmes dans des zones touchées par des conflits ainsi que dans des situations d'urgence, les réfugiées et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, car il les expose à des risques accrus de violence et érode leur capacité de résilience. Par exemple, au Yémen, les femmes sont confrontées aux dures réalités de la guerre en cours et à des normes sociales néfastes profondément enracinées.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dispose de statistiques alarmantes pour mettre en évidence la situation désastreuse, révélant une augmentation stupéfiante de 50 pour cent des incidents de violence basée sur le genre liés à des agressions physiques. Les abus sexuels ont augmenté de 35 pour cent, la violence psychologique de 25 pour cent, tandis que le déni de ressources et le mariage d'enfants ont connu des augmentations de 17 et 11 pour cent, respectivement (Al-Dhamari, R., 2021).

Les femmes rurales, confrontées au défi supplémentaire d'un accès limité aux services de santé et de protection dans les zones rurales, subissent souvent une double couche de marginalisation. Les défis rencontrés par les femmes rurales, y compris le risque accru de violence basée sur le genre exacerbé par les catastrophes naturelles entraînant des déplacements internes, soulignent la nécessité immédiate de s'attaquer à la violence basée sur le genre dans les secteurs agricole et rural. C'est un domaine, où les efforts de prévention et d'atténuation, sont souvent négligés.

La pauvreté et l'insécurité alimentaire, facteurs reconnus de la violence basée sur le genre, exacerbent davantage la vulnérabilité des femmes et contribuent à des pratiques néfastes comme le mariage précoce et la violence économique. La dimension supplémentaire des catastrophes naturelles, qui aggravent les cas de violence basée sur le genre, souligne l'urgence de s'attaquer à ce problème de manière globale dans le contexte agricole et rural. Il est essentiel de s'attaquer directement à la violence basée sur le genre non seulement pour briser le cycle de la violence, mais aussi pour favoriser la résilience des communautés et promouvoir le bien-être et l'autonomisation des femmes dans la région NENA.

Les dynamiques de genre face au changement climatique et aux conflits dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

La région NENA est confrontée à un double défi: les impacts croissants du changement climatique et le spectre persistant des conflits et des crises prolongées. Alors que la température augmente dans cette région déjà pauvre en eau, les inégalités sociales et économiques se creusent et l'accès aux ressources vitales comme la nourriture et l'eau devient de plus en plus précaire.

Climat

La hausse des températures dans une région déjà la plus pauvre en eau au monde creuse les inégalités sociales et économiques et met en danger l'accès des populations aux ressources en nourriture et en eau, ce qui n'est pas neutre en termes de genre. Pourtant, la participation et le leadership des femmes dans l'action climatique restent limités et les préoccupations liées au genre ne sont que partiellement prises en compte dans les plans nationaux d'adaptation et les stratégies liées au climat.

Le changement climatique contribue également de plus en plus à l'exode rural. Une étude portant sur cinq pays de la région NENA estime que les événements climatiques extrêmes sont responsables de 20 pour cent des migrations (Banque mondiale, 2014) et ce pourcentage devrait augmenter avec la dégradation des conditions climatiques. Cela a des implications en termes de genre, car les schémas de migration diffèrent pour les femmes et les hommes. Les femmes, dont les pères, les frères et les maris ont émigré pour des raisons économiques ou climatiques, peuvent être confrontées à une charge de travail supplémentaire, à une vulnérabilité économique, à l'insécurité alimentaire et même à des risques de mortalité accrus (FAO, 2023b).

Conflits et crises prolongées

Les conflits et les crises prolongées restent les principaux facteurs d'insécurité alimentaire dans la région NENA. La faim dans les pays touchés par des conflits a été beaucoup plus élevée que dans les pays non touchés par un conflit. En 2020, la prévalence de la sous-alimentation dans les pays touchés par des conflits était de 34,7 pour cent, soit plus de six fois plus élevée que dans les pays sans conflit (FAO, 2021g). Alors que les données ventilées selon le sexe, provenant des pays touchés par des conflits, sont rares et fragmentées, les femmes et les filles sont susceptibles d'être particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Les données montrent que l'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes à l'échelle mondiale en raison de la persistance des inégalités et de discrimination entre hommes et femmes, les femmes vivant dans les zones rurales étant encore plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (FAO et al., 2023). Par exemple, malgré une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies, l'anémie reste un grave problème de santé publique dans les économies à faible revenu de la région, le Yémen ayant signalé la prévalence la plus élevée d'anémie en 2020, touchant 61,5 pour cent des femmes en âge de procréer (FAO, 2021g).

Les hommes, les femmes, les garçons et les filles vivent souvent les situations d'urgence et de crise différemment en raison de leurs rôles, responsabilités et vulnérabilités distincts au sein des sociétés. La situation est encore plus complexe dans la région NENA où les populations sont de plus en plus touchées par les impacts cumulés de chocs et de crises de différentes natures (conflits, catastrophes naturelles, récessions économiques, instabilité politique) perturbant les rôles de genre et les normes sociales de manière différente et difficile à généraliser.

Au milieu de ces défis, la région NENA est confrontée à des chocs divers et croisés – conflits, catastrophes naturelles, récessions économiques et instabilité politique – perturbant les normes sociales et les rôles de genre établis d’une manière nuancée et défiant toute généralisation facile. Pour s’orienter dans cette scène complexe, il faut adopter des approches globales sensibles au genre qui tiennent compte des impacts immédiats et à long terme du changement climatique et de conflits sur diverses populations de la région NENA.

Un aperçu complet des défis relatifs au genre dans la région du Proche-Orient et d’Afrique du Nord

Les défis liés au genre dans la région NENA sont complexes et interconnectés, comme un arbre à problèmes où les racines, les branches et les feuilles s’entrelacent pour créer un réseau de barrières. Ces défis se manifestent dans les sphères économiques, politiques et sociales, se renforçant mutuellement et contribuant à un réseau d’obstacles qui entravent l’accès des femmes à l’égalité des droits et des opportunités.

Dans cet arbre à problèmes complexe, les racines plongent dans les normes et les politiques discriminatoires, formant le fondement des inégalités entre hommes et femmes dans la région. Ces normes profondément ancrées façonnent les cadres juridiques et les politiques, influençant la participation économique des femmes et perpétuant les lacunes dans leur accès aux services de soutien agricole, aux ressources financières et aux opportunités de développement commercial. Cela entrave, à son tour, leur participation aux processus décisionnels, limitant ainsi leur capacité à élaborer des politiques répondant à leurs besoins.

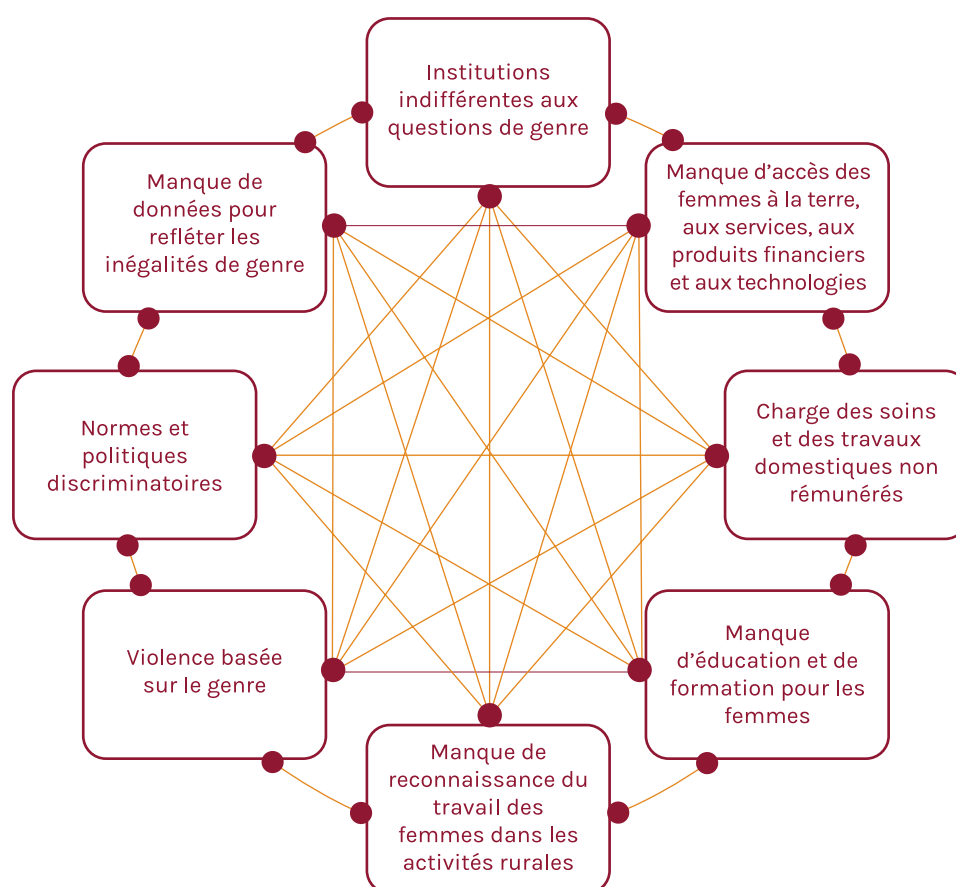
Les branches de l’arbre à problèmes s’étendent aux domaines de la voix des femmes et de l’autonomisation politique. La participation et le leadership limités dans les processus de prise de décision créent une canopée qui empêche les femmes d’influencer les politiques et les stratégies, en particulier dans les institutions rurales où leur représentation est souvent inégale. Le manque de voix des femmes exacerbe encore les défis, car les politiques et les programmes ne parviennent pas à répondre adéquatement à leurs besoins dans le secteur agricole et rural.

Les feuilles de cet arbre complexe pourraient être représentées par le manque de données et de reconnaissance du rôle des femmes dans l’agriculture. Malgré leurs contributions importantes, le travail des femmes reste souvent négligé, ce qui entraîne des lacunes dans l’accès à l’information, aux compétences, aux technologies et aux pratiques. Les feuilles s’étendent également au fardeau de soins non rémunérés et de travaux domestiques où les attentes de la société placent la responsabilité de manière disproportionnée sur les femmes, ce qui a un impact sur leur capacité à s’engager dans un travail rémunéré, à s’instruire et à participer à la vie publique.

L'arbre à problèmes illustre l'interconnexion de ces défis, soulignant la nécessité de stratégies holistiques et intégrées pour s'attaquer simultanément aux racines, aux branches et aux feuilles. Pour démêler cette complexité, il faut adopter une approche globale qui reconnaît l'interaction de ces questions et cherche des solutions transformatrices pour favoriser l'égalité de genre dans la région NENA.

Dans ce contexte, l'effort collectif de chaque organisation est impératif pour réaliser des progrès et atteindre l'égalité de genre. Il est essentiel de garantir que les femmes et les hommes de la région NENA bénéficient d'un accès égal aux ressources, aux services et aux actifs, favorisant ainsi une participation accrue aux systèmes agroalimentaires et aux processus de prise de décision. Cet effort collectif vise à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et le bien-être général de tous. Le rôle central de la FAO, en collaboration avec les gouvernements, les institutions rurales et les médias, sera déterminant pour orienter ce processus de transformation. Il est particulièrement important de souligner le rôle des hommes dans le soutien et la défense de l'égalité de genre. Leur alliance avec les femmes peut catalyser un changement positif, favorisant un avenir plus inclusif et équitable pour l'ensemble de la communauté.

Figure 1. Arbre à problèmes



Source: Élaboration des auteurs eux-mêmes.



Une agricultrice récolte du blé à Assouan, en Égypte

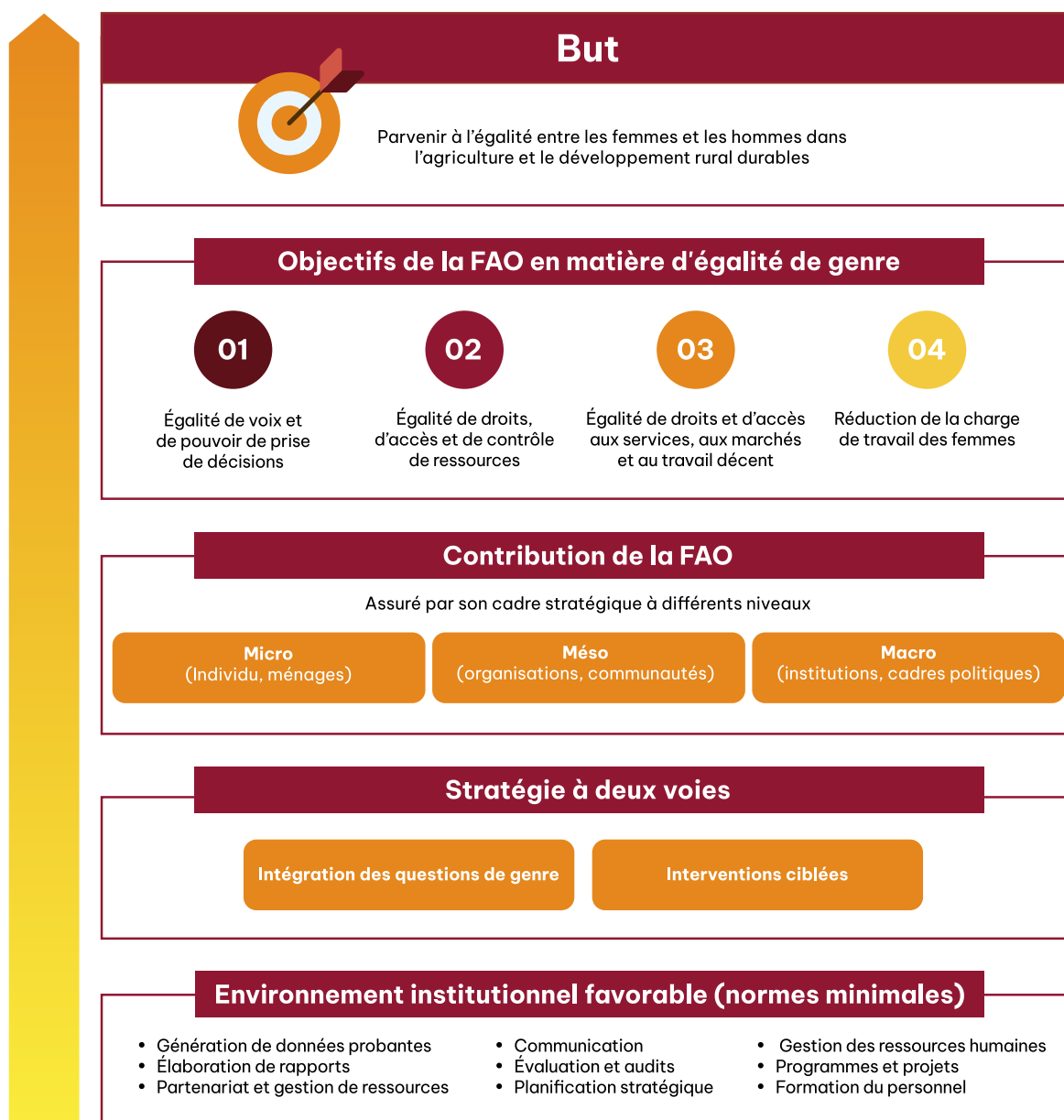
3 Travail continu de la FAO pour parvenir à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes

Investir dans les femmes et les filles est un catalyseur pour accélérer les progrès dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et, fondamentalement, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. De nombreuses études affirment que l'amélioration de l'accès et du contrôle des femmes sur les actifs et les ressources augmente non seulement la productivité et la production agricoles, mais produit également des avantages durables sur plusieurs générations, promettant ainsi des dividendes substantiels à l'avenir. Il est donc impératif de s'attaquer à l'écart entre hommes et femmes dans le secteur agricole pour remplir le mandat de la FAO. L'Organisation s'engage fermement à intégrer systématiquement l'égalité de genre dans toutes ses activités normatives et techniques, tout en préconisant des approches intégrées et transformatrices qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités existantes et défendent un développement agricole et rural inclusif.

Reconnaissant le caractère indispensable de l'égalité de genre dans la réalisation du mandat de la FAO pour un monde libéré de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté, l'Organisation reconnaît que les disparités persistantes entre les femmes et les hommes constituent des obstacles importants à l'agriculture et au développement rural. L'élimination de ces inégalités est essentielle pour construire des systèmes alimentaires durables et inclusifs et favoriser des sociétés résilientes et pacifiques.

Alignée sur les priorités définies par l'agenda international, telles que les objectifs de développement durable, les conventions internationales et l'ONU-SWAP, la politique de la FAO sur l'égalité entre les genres fournit à l'organisation un cadre pour orienter son travail technique et normatif vers des objectifs explicites d'égalité de genre relatifs à son mandat. Reconnaissant qu'un environnement organisationnel sensible au genre est essentiel pour progresser vers ces objectifs, la théorie du changement suivante issue de la Politique de la FAO sur l'égalité entre les genres a été adoptée pour guider la formulation de cette stratégie:

Figure 2. Théorie du changement de la FAO dans la Politique sur l'égalité entre les genres (2020-2030)



Source: FAO. 2020. Politique de la FAO sur l'égalité entre les genres 2020-2030. Rome.
<http://www.fao.org/3/cb1583en/cb1583en.pdf>

Dans ce cadre, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord s'est engagée à continuer à travailler dans les domaines suivants :

- Continuer d'investir dans **la production et la diffusion de données et d'informations ventilées par sexe et par âge** afin d'éclairer des politiques et des programmes ciblés et fondés sur des données probantes. Il s'agit notamment d'accélérer les efforts de communication de rapports sur les indicateurs et les cibles des ODD relatifs au genre et aux systèmes agroalimentaires, tels que les ODD 5.a.1 et 5.a.2, dont la FAO est l'agence responsable;
- Favoriser l'adoption de cadres politiques et juridiques** qui garantissent aux femmes l'égalité des droits et du contrôle sur les biens (la terre en particulier), les ressources, les services et les technologies ainsi que promeuvent leur participation et leur leadership égaux dans les organisations, les institutions et les mécanismes de gouvernance ruraux;

- **Mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des initiatives** qui favorisent la transformation des systèmes ruraux et agroalimentaires tenant compte de genre et d'âge, en encourageant l'emploi décent et l'entrepreneuriat des femmes et en atténuant les impacts de multiples chocs et pressions (y compris les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les conflits) sur les femmes d'âges et de conditions socio-économiques différents; et,
- Soutenir et renforcer l'adoption systématique d'approches **transformatrices de genre** qui aident à lutter contre les normes, les pratiques et les comportements sociaux discriminatoires perpétuant les inégalités entre les hommes et les femmes dans les systèmes agroalimentaires.

Conformément au cadre stratégique de la FAO, aux Priorités régionales et aux objectifs de la politique sur l'égalité de genre 2020–2030, les principaux domaines de travail du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la région NENA se concentrent sur:

- Renforcer le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires en améliorant l'accès et le contrôle des actifs, des ressources, des opportunités de développement des compétences et des services.
- Promouvoir un accès équitable aux pratiques, technologies et services intelligents face au climat, économes en eau et respectueux de l'environnement.
- Améliorer la participation équitable des femmes et leur prise de décisions dans les organisations, les institutions et les mécanismes de gouvernance ruraux.
- Restaurer les moyens de subsistance des femmes et améliorer leurs capacités de résilience pour faire face à l'impact de multiples chocs et crises, y compris les conflits et les catastrophes naturelles.

La FAO travaille dans ses domaines prioritaires par le biais de multiples fonctions et types d'interventions, qui s'appuient sur ses avantages comparatifs dans la région NENA.

Figure 3. Domaines de travail et fonctions prioritaires de la FAO dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (2024–2030)



Source: FAO. 2023. 37e session de la conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, note d'information. *Promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes pour des systèmes agroalimentaires inclusifs dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*. Amman, Jordanie, 5–8 février 2024 et 4–5 mars 2024. <https://www.fao.org/3/no224en/no224en.pdf>



Iman Turqman, qui travaille dans une coopérative agricole, est membre des coopératives de femmes AlAqrabanyah dans le village d'AlNasarya, en Palestine

4 | Intégration des questions de genre dans les quatre priorités régionales

Dans ce cadre, une étape importante consistera à intégrer les questions de genre dans ses quatre priorités régionales, comme suit:

Priorité 1. Transformation rurale et chaînes de valeur inclusives

Les disparités constatées entre les conditions de vie urbaines et rurales dans la région révèlent des défis particuliers rencontrés par les femmes dans les communautés rurales. Dans ce contexte, les femmes sont souvent confrontées à des désavantages aggravés, notamment un accès limité aux services de base tels que la santé, l'éducation et les communications. La majorité des personnes pauvres dans les zones rurales sont des femmes, ce qui souligne leur vulnérabilité aux disparités économiques et sociales. En plus d'une exposition insuffisante à l'innovation et d'investissements limités, les femmes des zones rurales se heurtent à des obstacles pour participer aux infrastructures productives, aux services et aux chaînes de valeur. En outre, l'accès des femmes à des opportunités d'emploi décent à long terme est limité, ce qui exacerbe leur marginalisation économique.

L'agriculture familiale à petite échelle, bien que fondamentale pour les communautés rurales, reflète une dynamique spécifique au genre, avec les femmes représentant un segment important souvent négligé de la main-d'œuvre agricole.

Avec plus de 80 pour cent de la production agricole provenant de l'agriculture familiale à petite échelle sur 75 à 85 pour cent des exploitations agricoles de la région NENA, le rôle central des femmes souligne l'urgence de relever les défis spécifiques au genre dans la transformation rurale et les chaînes de valeur inclusives.

Pour aborder globalement la situation des femmes dans le contexte de cette priorité régionale, il est essentiel d'intégrer les questions de genre et l'autonomisation des femmes. Les recommandations suivantes proposent des stratégies ciblées pour s'assurer que les besoins, les rôles et les contributions spécifiques des femmes sont reconnus et pris en compte dans le cadre plus large de la transformation rurale et des chaînes de valeur inclusives:

- **L'amélioration de revenus sensibles au genre:** mettre en œuvre des programmes et des politiques spécialement conçus pour remédier à l'écart de revenus entre hommes et femmes, auquel sont confrontées les femmes travaillant dans l'agriculture familiale à petite échelle, en assurant leur autonomisation économique.
- **Les chaînes de valeur inclusives:** renforcer les institutions soutenant l'agriculture orientée vers le marché pour les petits exploitants, en mettant un accent particulier sur l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur; et, améliorer les capacités des productrices et de leurs associations pour assurer leur participation active et équitable.
- **L'emploi des jeunes et des femmes:** donner la priorité à l'emploi des jeunes et des femmes, en investissant dans les infrastructures et les services conçus pour bénéficier aux femmes et aux jeunes et en favorisant un environnement propice aux opportunités d'emplois agricoles et non agricoles.
- **L'entrepreneuriat rural:** faciliter l'entrepreneuriat rural, en mettant l'accent sur la création de petites entreprises dirigées par des femmes. Développer des mécanismes de soutien qui répondent aux défis rencontrés par les femmes entrepreneures en milieu rural.
- **Le renforcement des capacités commerciales:** renforcer les capacités des petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, pour s'engager dans le commerce intrarégional et international. Identifier les obstacles et les opportunités, mettre en œuvre des politiques et des programmes qui facilitent les pratiques commerciales inclusives, reconnaître et aborder les défis auxquels les femmes sont confrontées.
- **L'innovation et le transfert de technologie:** favoriser le développement de nouvelles approches et de technologies innovantes, en veillant à leur efficacité dans le transfert de connaissances et l'échange d'expériences. Répondre aux besoins des femmes en matière d'accès et d'utilisation de ces innovations, en reconnaissant le potentiel de la technologie pour l'autonomisation des femmes dans les zones rurales, tout en contribuant à combler l'écart entre hommes et femmes dans le domaine de la technologie.



En intégrant ces mesures sensibles au genre dans les zones d'intervention, la FAO peut considérablement renforcer son impact sur la transformation rurale et les chaînes de valeur inclusives, contribuant ainsi à un secteur agricole plus équitable et durable dans la région.

Priorité 2. Sécurité alimentaire et régimes alimentaires sains

La dynamique complexe qui entoure la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région exige une compréhension nuancée des défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées. Le déficit structurel entre la production et la consommation place la région dans une position précaire, sensible aux incertitudes liées aux marchés mondiaux des produits alimentaires. De plus, les taux croissants de surpoids et d'obésité, en particulier chez les femmes, présentent un défi de santé à multiples facettes.

Au vu de ces défis, il est crucial d'intégrer les questions de genre et l'autonomisation des femmes dans cette priorité. Les recommandations suivantes visent à intégrer une approche sensible au genre dans le cadre plus large de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la promotion des régimes alimentaires sains pour tous:

- **L'approche des systèmes alimentaires intégrant la dimension de genre:** adopter une approche des systèmes alimentaires qui reconnaît et aborde explicitement les défis rencontrés par les femmes pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. Il s'agit d'examiner et d'atténuer les obstacles spécifiques au genre au sein de l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, leur rôle central dans la préparation d'une alimentation saine en raison de la division genrée du travail et le fait que les femmes sont les premières à se priver de nourriture en cas de crise.
- **La promotion de la santé des femmes:** reconnaître les besoins nutritionnels spécifiques au genre et les défis auxquels les femmes sont confrontées, en particulier dans le contexte de la santé maternelle et reproductive.
- **La réduction des risques économiques pour les femmes:** atténuer les risques économiques associés à la dépendance croissante à l'égard des importations alimentaires, en mettant particulièrement l'accent sur la manière dont cela affecte les femmes; et, élaborer des stratégies pour autonomiser les femmes sur le plan économique dans le contexte de la production et du commerce alimentaires.



En intégrant intentionnellement ces mesures sensibles au genre, le programme peut contribuer de manière significative à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des femmes dans la région NENA, favorisant ainsi des systèmes alimentaires plus sains et plus équitables.

Priorité 3. Écologisation de l'agriculture, pénurie d'eau et lutte contre le changement climatique

Les défis critiques posés par la rareté et la dégradation des terres, de l'eau et de la biodiversité agricole dans la région soulignent le besoin d'une approche globale et sensible au genre pour s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs environnementaux qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le bien-être de la population. Dans ce contexte, les femmes, en particulier celles des populations vulnérables et de petits exploitants, sont touchées de manière disproportionnée.

Reconnaissant le besoin urgent de solutions durables, la priorité de l'agriculture verte, associée à la transformation bleue des systèmes alimentaires aquatiques, vise à doter les pays membres de la FAO des outils et des stratégies nécessaires pour relever les défis complexes de la région. La rareté des ressources en eau, la dégradation des terres arables et les impacts imminents du changement climatique exigent des efforts concertés, en particulier si l'on considère les dimensions de genre des risques et de l'adaptation.

Il est essentiel d'intégrer les questions de genre et l'autonomisation des femmes dans cette priorité. Les recommandations suivantes mettent en évidence les principaux domaines dans lesquels des mesures tenant compte de l'égalité de genre doivent être intégrées:

- **La sensibilisation et les avantages sociaux:** la protection et la restauration des ressources naturelles devraient inclure une perspective de genre, en sensibilisant à l'état de ces ressources et à leur relation directe avec les avantages sociaux, tels que la sécurité alimentaire et les revenus. Reconnaître et amplifier les contributions souvent négligées des femmes dans les efforts de protection et de restauration des ressources et dans l'exercice de leur droit aux prestations sociales.
- **La valorisation des services écosystémiques:** promouvoir la valorisation des services écosystémiques en mettant l'accent sur la compréhension des impacts et des contributions de genre. Reconnaître le rôle des femmes dans la gestion durable des écosystèmes et intégrer leurs points de vue dans les politiques qui s'attaquent aux externalités négatives et à la dégradation des ressources naturelles.
- **Le boisement/le reboisement et la préservation de la biodiversité:** resserrer la tendance à la déforestation en encourageant les efforts de boisement et de reboisement qui tiennent compte des implications spécifiques au genre. Intégrer la préservation de la biodiversité dans les secteurs agricoles en reconnaissant les rôles et les connaissances distincts des



Des enfants apprennent à travailler dans les jardins de leur école en Syrie



Une agricultrice récolte du blé dans une zone rurale de Damas, en Syrie



©FAO/Imad Al-Quran

Hayat Oshaibat est l'une de nombreuses petites agricultrices qui ont bénéficié d'une activité agricole de la FAO en Jordanie



©FAO/Alaa Badarnah

Olfat Awidat, une jeune soutenue par un projet d'emploi vert, récolte des pois dans sa serre en Palestine

femmes dans le maintien de la biodiversité. En intégrant intentionnellement ces mesures sensibles au genre, le programme peut contribuer de manière significative à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des femmes dans la région NENA, favorisant ainsi des systèmes alimentaires plus sains et plus équitables.

- **La transformation bleue pour les pêcheries:** mettre en œuvre une gestion efficace des pêcheries par le biais d'une transformation bleue des systèmes alimentaires aquatiques, en reconnaissant le rôle des femmes dans les pêcheries et en garantissant leur participation et leurs avantages équitables.
- **La gestion durable des terres:** encourager les pratiques de gestion durable des terres qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, avec une attention particulière à l'impact de ces pratiques sur les femmes dans les communautés rurales.
- **Les solutions fondées sur la nature:** promouvoir les solutions fondées sur la nature, telles que l'agriculture et l'aquaculture intégrées, ainsi qu'évaluer et reconnaître le rôle des femmes dans la mise en œuvre et le maintien de ces pratiques.
- **Les connaissances et les actions en matière de changement climatique:** promouvoir les connaissances, la sensibilisation et l'action en matière d'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole, en veillant à ce que les vulnérabilités spécifiques au genre soient prises en compte et à ce que les femmes participent activement aux efforts d'atténuation du changement climatique. En outre, il faut souligner l'importance d'incorporer dans la stratégie des normes minimales en matière des questions de genre et de les intégrer dans les situations d'urgence. Il est crucial de souligner le lien entre le changement climatique, les catastrophes naturelles et leur impact sur le genre.
- **La gestion des ressources en eau:** protéger et gérer durablement les ressources en eau grâce à l'utilisation de technologies et de politiques appropriées, en reconnaissant et en renforçant le rôle des femmes dans la gestion de l'eau et en promouvant leur accès aux ressources en eau non conventionnelles et leur contrôle sur celles-ci.

En intégrant ces mesures sensibles au genre, la FAO peut améliorer son efficacité à relever les défis environnementaux dans la région NENA tout en promouvant la participation active et l'autonomisation des femmes dans l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles.

Priorité 4. Renforcement de la résilience face aux multiples chocs

Domaine d'action stratégique 1: comprendre les risques

Dans cette priorité, il est essentiel d'analyser la situation des inégalités entre les femmes et les hommes en matière de capacités de résilience. Les femmes sont souvent confrontées à des défis distincts pour anticiper, prévenir, absorber, s'adapter et se transformer face aux chocs. Pour résoudre ce problème:

- **Des évaluations complètes de risques tenant compte du genre:** veiller à ce que les évaluations multirisques tiennent compte des impacts différenciés sur les femmes, en reconnaissant leur rôle dans l'agriculture, la production alimentaire et la résilience des ménages.
- **Le renforcement des capacités en matière de systèmes d'alerte précoce tenant compte des questions de genre:** aider les pays à élaborer et à institutionnaliser des systèmes d'information fonctionnels sur les risques agro-climatiques, de catastrophe et de crise qui tiennent compte des facteurs spécifiques de vulnérabilité, mais aussi de rôles et de forces des femmes.
- **L'intégration des questions de genre dans les évaluations de la vulnérabilité:** renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation sensible au genre des dommages immédiats, des pertes et de la résilience, en reconnaissant les risques auxquels sont confrontées les femmes, notamment leurs contextes social, économique et environnemental.

Domaine d'action stratégique 2: renforcer la gouvernance pour gérer les risques en matière de catastrophes et de crises

- **Les politiques inclusives de réduction des risques de catastrophes:** aider les pays à élaborer et à mettre à jour des politiques de réduction et de gestion des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre, en veillant à ce qu'elles répondent aux besoins et aux rôles spécifiques des femmes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Simultanément, établir des normes minimales pour l'égalité de genre dans les situations d'urgence pour répondre au risque de catastrophe inclusive et atténuer les risques. Ces normes minimales en matière de genre aideront les communautés à se préparer aux risques.

- **Les considérations relatives au genre et à l'âge dans la gestion des risques de catastrophes:** développer les capacités institutionnelles nationales et régionales pour intégrer les questions de genre et les considérations relatives à l'âge, en reconnaissant les différents risques et stratégies d'adaptation des femmes et des hommes.
- **La collaboration régionale sur la résilience sensible au genre:** contribuer au programme régional de résilience en collaborant avec des organisations et des coalitions régionales axées sur l'égalité de genre face à de multiples chocs.

Domaine d'action stratégique 3: réduire les risques et les vulnérabilités

- **Les interventions de réduction des risques tenant compte des questions de genre:** aider les pays à adopter ou à étendre des mesures de réduction des risques et de vulnérabilité qui tiennent compte des impacts différenciés sur les femmes et les hommes, en reconnaissant leur rôle dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.
- **L'intégration des considérations de genre dans les systèmes de protection sociale:** élaborer et renforcer des systèmes de protection sociale sensibles aux chocs, aux risques, au genre et à la nutrition, en reconnaissant les facteurs uniques de vulnérabilité auxquels sont confrontées les femmes en temps de crise.
- **Les programmes de résilience sensibles aux conflits:** intégrer plusieurs mesures de réduction de la vulnérabilité aux risques dans les programmes de la FAO avec un accent particulier sur les programmes de résilience dans les zones touchées par des conflits, en reconnaissant les défis auxquels sont confrontées les femmes dans de tels contextes.

Domaine d'action stratégique 4: renforcer l'approche «Une seule santé» contre les menaces biologiques

Mettre en œuvre une approche d'«Une seule santé» qui s'attaque aux facteurs de vulnérabilité spécifiques au genre et intègre les considérations de genre dans les stratégies, les recherches et les mesures visant à lutter efficacement contre les menaces biologiques.

Domaine d'action stratégique 5: améliorer les actions d'anticipation, la préparation et la réponse aux situations d'urgence

- **La préparation aux situations d'urgence tenant compte des questions de genre:** aider les pays à renforcer la préparation aux situations d'urgence pour une intervention et des capacités d'intervention efficaces, en veillant à ce que les plans et les mécanismes d'urgence tiennent compte des besoins et des capacités uniques des femmes.
- **L'intervention d'urgence inclusive tenant compte des questions de genre:** renforcer la qualité des programmes d'intervention d'urgence en soutenant et en renforçant les capacités pour appliquer les principes humanitaire-développement-paix et de responsabilité envers les populations touchées, en mettant l'accent sur la nutrition, le genre et l'inclusion.

- **Le renforcement de la résilience à long terme dans une perspective de genre:** intégrer le renforcement de la résilience à long terme dans les activités humanitaires, en reconnaissant le rôle essentiel des femmes dans le renforcement d'une résilience durable et transformatrice face à de multiples chocs.





L'une des femmes qui reçoit son transfert d'argent en Mauritanie

5

Plan d'action pour parvenir à l'égalité de genre

Pour combler les écarts entre hommes et femmes affectant les systèmes agroalimentaires de la région et respecter les engagements du Programme 2030, il est fondamental de promouvoir les interventions intégrées, systémiques et transformatrices qui s'attaquent explicitement aux pratiques néfastes, aux normes sociales inégales et aux cadres politiques discriminatoires indifférentes au genre créant des inégalités.

La FAO a élaboré une stratégie et un plan d'action régionaux en matière d'égalité de genre afin d'axer son programme de travail sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la région NENA. La stratégie vise également à faciliter l'établissement de rapports sur les progrès accomplis.

Théorie du changement

Fondée sur l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité de genre, la théorie du changement (TdC) pour la région NENA représente un cadre stratégique qui résonne avec la politique globale de la FAO en matière d'égalité de genre. Cette approche transformatrice est étroitement liée aux priorités régionales de la FAO, en s'alignant sur les défis et les opportunités uniques de la région NENA. La TdC résume la sagesse collective émanant des résultats de conférences régionales et exploite les précieuses recommandations formulées par des membres du personnel dévoués à différents niveaux. En tant que guide dynamique, cette TdC envisage un avenir dans lequel les systèmes agroalimentaires sont non seulement productifs et durables, mais aussi synonymes d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes.

Tableau 1. Stratégie régionale en matière de genre pour la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord 2024-2030 – théorie du changement

Les mécanismes et les processus institutionnels de la FAO devraient:
Faciliter l'intégration d'une perspective de genre dans l'ensemble de ses activités normatives et techniques en requérant de: • Répondre aux divers besoins, intérêts et capacités des femmes et des hommes, tout en tenant compte de l'intersectionnalité; • S'appuyer sur une analyse comparative de genre et de données ventilées selon le sexe; et, • Intégrer les résultats et les indicateurs liés au genre dans les cadres de mesure relatifs (de projets aux cadres de programmation par pays).
Lorsque le personnel et les parties prenantes de la FAO ont la capacité de promouvoir l'égalité de genre et partagent cette responsabilité, dans le cadre de différents domaines et fonctions techniques.
La FAO s'est engagée et dispose des outils et des ressources nécessaires pour coordonner les efforts, générer des connaissances et promouvoir des solutions innovantes afin de s'attaquer aux discriminations fondées sur le genre entravant encore les femmes et les filles rurales.
Objectif de la FAO en matière d'égalité de genre: parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'agriculture et le développement rural durables pour l'élimination de la faim et de la pauvreté.

Objectifs de la FAO en matière d'égalité de genre			
Égalité des voix et pouvoir de prise de décisions.	Égalité de droits, d'accès et de contrôle des ressources.	Égalité des droits et d'accès aux services, aux marchés et au travail décent.	Réduction de la charge du travail des femmes.

Priorités d'action (Plan d'action 2024-2027) au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord			
Soutenir l'adoption de cadres politiques et juridiques et la mise en œuvre de stratégies, de programmes et d'initiatives qui favorisent l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.	Renforcer l'accès des femmes aux biens, aux ressources, aux services, aux opportunités de développement des compétences, à la technologie et à l'innovation ainsi que leur contrôle sur ceux-ci.	Promouvoir la participation égale, le leadership renforcé et le pouvoir de prise de décisions accru dans les organisations, les institutions et les mécanismes de gouvernance ruraux.	Favoriser la transformation des normes et des comportements sociaux inégaux afin de promouvoir des relations plus équitables et plus saines entre les femmes et les hommes, aux niveaux des ménages, des communautés et des institutions.

Une approche à deux voies (l'intégration des questions de genre et les interventions ciblant les femmes) pour la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.

Catalyseurs				
Étendre les données probantes grâce à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation de données quantitatives et qualitatives novatrices ventilées selon le genre et d'informations liées au genre.	Renforcer les capacités institutionnelles et individuelles pour promouvoir l'égalité de genre dans les systèmes agroalimentaires.	Assurer la mobilisation de ressources pour les programmes et les initiatives en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.	Améliorer le cadre institutionnel (notamment par le biais de ressources humaines et financières) pour l'intégration des questions de genre au niveau des bureaux régionaux et nationaux.	Promouvoir l'application d'approches contextuelles, intersectorielles et transformatrices , en assurant la participation active et la consultation de différentes parties prenantes à tous les niveaux.
Le suivi, les rapports et les évaluations cohérents des résultats (résultats positifs et négatifs involontaires) et des contextes liés au genre.	Favoriser des partenariats innovants pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.	Promouvoir l'égalité de genre à tous les niveaux dans les bureaux de la FAO de la région, en démontrant des efforts conjoints pour produire des résultats concrets et de meilleurs environnements de travail pour le personnel féminin de la FAO.	Assurer une visibilité ainsi qu'une communication et un plaidoyer efficaces pour faire progresser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.	

Cadre logique

Au cœur de l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité de genre dans la région NENA se trouve le cadre logique, un outil stratégique conçu pour traduire la théorie du changement en résultats concrets et mesurables. Enraciné dans l'objectif global d'atteindre l'égalité d'accès aux ressources, aux services et aux actifs pour les femmes et les hommes, le cadre logique envisage un changement de paradigme dans les systèmes agroalimentaires de la région. Ce cadre transformateur s'appuie sur la conviction qu'une participation renforcée des femmes et des hommes dans les processus de prise de décision améliorera non seulement la production et la nutrition, mais contribuera également à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie pour tous. Adaptable à divers contextes, le cadre logique sert d'instrument pour l'orientation des interventions vers un avenir où l'équité de genre fait partie intégrante de la structure des systèmes agroalimentaires de la région NENA:

Impact

Les femmes et les hommes de la région NENA ont un accès égal aux ressources, aux services et aux actifs, ainsi qu'une participation renforcée aux systèmes agroalimentaires et aux processus de prise de décisions, ce qui conduit à une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie pour tous.

Résultat 1

L'amélioration de l'adoption des cadres juridiques et de politiques ainsi que la mise en œuvre de stratégies, de programmes et d'initiatives visant à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes (EGAF) dans les systèmes agroalimentaires.

Produit 1.A

Favorisation du dialogue politique et de plaidoyer de l'EGAF dans les systèmes agroalimentaires avec les décideurs et les institutions gouvernementales

Produit 1.B

Amélioration de capacités des décideurs et des praticiens à intégrer les questions de genre dans les processus relatifs d'élaboration de politiques et de programmes, notamment les plans d'investissement.

Pour atteindre ce résultat, une approche à deux volets est déployée, axée sur la promotion d'un dialogue politique et d'un plaidoyer solides tout en renforçant simultanément les capacités des décideurs et des praticiens. Grâce **au produit 1.A**, des dialogues politiques dynamiques et des initiatives de plaidoyer ciblées sont prévus, créant ainsi un espace pour des conversations significatives avec les décideurs et les institutions gouvernementales. Cet engagement stratégique vise à défendre la cause de l'EGAF dans les systèmes agroalimentaires, en influençant l'adoption de cadres juridiques et politiques progressistes.

Le produit 1.B constitue un élément central du résultat n° 1 visant à renforcer les capacités de décideurs et de praticiens. En fournissant une formation et un soutien sur mesure, ce produit garantit que l'intégration des questions de genre devienne un aspect intrinsèque des processus d'élaboration de politiques et de programmes. L'accent est mis sur l'intégration de la perspective de genre dans les plans d'investissement, en favorisant une approche globale qui résonne avec la dynamique diversifiée et évolutive des systèmes agroalimentaires.

Ensemble, ces produits travaillent en synergie pour faire progresser le résultat n° 1, en orientant la région vers un avenir où les cadres juridiques et politiques résonnent avec les principes d'égalité de genre et où les stratégies et les initiatives ne sont pas de simples documents, mais des outils de transformation qui façonnent la réalité de l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.

Résultat 2

L'amélioration de l'accès des femmes aux actifs, aux ressources, aux opportunités de développement des compétences, aux services, aux technologies et à l'innovation ainsi que leur contrôle sur ceux-ci.

Produit 2.A

Renforcement des capacités des femmes et de leur accès à un emploi décent et à des opportunités d'entrepreneuriat dans les systèmes agroalimentaires.

Produit 2.B

Renforcement de la participation et du leadership des femmes dans les organisations et les coopératives rurales.

Produit 2.C

Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience des femmes pour faire face aux impacts de multiples chocs et facteurs de stress, notamment le changement climatique.

Le résultat n° 2 met l'accent sur les changements transformateurs dans la scène de la participation et de l'influence des femmes au sein des systèmes agroalimentaires. La triade des produits de ce résultat vise à s'attaquer aux dimensions critiques de l'autonomisation des femmes. Le produit 2.A occupe une place centrale en renforçant les capacités des femmes et en élargissant leur accès à un emploi décent et à des opportunités d'entrepreneuriat au sein des systèmes agroalimentaires. Il s'agit non seulement d'améliorer les compétences individuelles, mais aussi de créer un environnement propice à l'épanouissement des femmes dans divers rôles.

En complément de ceci, **le produit 2.B** oriente les efforts vers la promotion d'un environnement où la participation et le leadership des femmes dans les organisations et les coopératives rurales sont non seulement encouragés, mais aussi renforcés. Ce produit reconnaît le rôle central que jouent ces organisations dans l'élaboration des systèmes agroalimentaires et cherche à s'assurer que les femmes contribuent en tant que décideuses et influenceuses au sein de ces structures.

En même temps, **le produit 2.C** répond au besoin critique de renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des femmes. En préparant les femmes à affronter et à résister aux impacts de multiples chocs et facteurs de stress, y compris le changement climatique et les crises, ce produit contribue à créer une base solide et durable pour l'autonomisation des femmes face à des défis en constante évolution.

Collectivement, ces produits soutiennent le résultat n° 2, qui envisage un avenir où les femmes auront non seulement un accès équitable aux ressources et aux opportunités au sein des systèmes agroalimentaires, mais façonneront également de manière active la trajectoire de ces systèmes grâce à leur leadership et à leurs capacités d'adaptation.

Résultat 3

La FAO défend l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la région NENA .

Produit 3.A

Un cadre institutionnel solide pour faciliter et coordonner la question de genre au niveau régional de la FAO.

Produit 3.B

Les capacités du personnel en vue d'intégrer les questions de genre dans leurs domaines de travail respectifs sont régulièrement évaluées et renforcées.

Produit 3.C

Les approches favorisant des relations équitables par la transformation des normes sociales discriminatoires sont plus systématiquement utilisées dans les interventions de la FAO.

Le résultat n° 3 constitue la pierre angulaire de l'engagement de la FAO à promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la région NENA. Incarné par trois produits stratégiques, ce résultat reflète l'engagement de la FAO à institutionnaliser les pratiques sensibles au genre et à favoriser un changement transformateur.

Le produit 3.A souligne l'importance d'une base institutionnelle solide. En établissant une structure robuste pour faciliter et coordonner les initiatives régionales de la FAO en matière d'égalité de genre, ce produit garantit que l'égalité de genre fait partie intégrante de la structure organisationnelle de la FAO. Le cadre institutionnel créé devient le squelette sur lequel s'appuient d'autres efforts déployés en matière de l'égalité de genre.

En complément de ceci, **le produit 3.B** est conçu pour renforcer les capacités du personnel de la FAO. En évaluant et en renforçant régulièrement les capacités du personnel en vue d'intégrer les questions de genre dans leurs domaines de travail respectifs, cet produit positionne la FAO comme une organisation où les considérations de genre sont non seulement reconnues, mais activement intégrées dans les fonctions quotidiennes et les processus de prise de décisions.

Fondé sur la transformation sociétale, **le produit 3.C** aligne les interventions de la FAO sur des approches qui remettent en question et remodelent les normes sociales discriminatoires. Ce produit garantit que l'impact de la FAO va au-delà des résultats immédiats du projet, contribuant ainsi à l'objectif plus large de créer un environnement où l'égalité de genre est non seulement prônée, mais devient une partie inhérente du tissu social.

Le résultat n° 3 envisage essentiellement la FAO comme un pionnier dans la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, non seulement dans son cadre opérationnel, mais aussi en tant que force de transformation dans l'ensemble de la région NENA.

Plan d'action détaillé

Le plan d'action détaillé agit comme une feuille de route complète, conçue de manière complexe pour faire avancer l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité de genre dans la région NENA. Fondé sur des interventions ciblées, ce plan s'aligne stratégiquement sur des normes et des indicateurs, assurant ainsi une approche nuancée vers des progrès mesurables.

En s'appuyant sur les normes et les indicateurs existants, le plan introduit un ensemble affiné adapté au contexte de la région NENA. Les critères comprennent l'augmentation du pourcentage de femmes dont les capacités sont renforcées, l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et l'augmentation des capacités institutionnelles. Les objectifs sont fixés pour des délais spécifiques, fournissant une trajectoire claire pour le suivi des progrès.

Reconnaissant l'importance des efforts de collaboration, le plan définit les parties prenantes allant des organismes gouvernementaux et des institutions rurales aux universités et au secteur privé. Leur participation est essentielle pour s'assurer que les interventions résonnent avec de diverses perspectives et contribuent à un changement durable.

Pour garantir la responsabilisation, le plan établit un cadre solide. Des évaluations régulières des progrès accomplis, des mécanismes transparents d'établissement de rapports et des évaluations périodiques devraient être des éléments essentiels.

Ce plan d'action détaillé témoigne de l'engagement de la FAO à favoriser un changement durable dans la région NENA. Il harmonise des actions ciblées, des indicateurs adaptés, la collaboration des parties prenantes et un cadre de responsabilisation, propulsant collectivement le parcours vers l'égalité de genre.

Impact

Les femmes et les hommes de la région NENA ont un accès égal aux ressources, aux services et aux actifs ainsi qu'une participation renforcée aux systèmes agroalimentaires et aux processus de prise de décision, ce qui conduit à une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie pour tous.

Tableau 2. Plan d'action détaillé pour atteindre l'égalité des genres dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
01. L'amélioration de l'adoption des cadres juridiques et politiques et de la mise en œuvre de stratégies, de programmes et d'initiatives favorisant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.	1.A. Favorisation du dialogue politique et de plaidoyer de l'EGAF dans les systèmes agroalimentaires avec les décideurs et les institutions gouvernementales.	1.A.1. Production et diffusion de données et de connaissances sur l'EGAF et d'autres domaines thématiques relatifs pour le développement des systèmes agroalimentaires dans la région NENA.	• Décideurs • Groupes de réflexion • Milieu universitaire • Secteur privé • Institutions gouvernementales • Média • Agences sœurs des Nations Unies	Pourcentage de publications phares, diffusées au cours de l'année considérée incluant des données ventilées par sexe et/ou analysant les dimensions de genre. Cible: 20 pour cent d'ici 2027; 5 pour cent d'ici 2024; 10 pour cent d'ici 2025; 15 pour cent d'ici 2026; et 20 pour cent d'ici 2027.	20 pour cent d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et les agents techniques, travaillant en particulier sur la gestion des données et des connaissances, ainsi que les points focaux genre.
		1.A.2. Assistance technique pour produire et diffuser des données ventilées par sexe et par âge et pour rendre compte des cibles des ODD liées au genre et pertinentes pour la FAO.		Nombre d'événements de plaidoyer et de dialogues politiques organisés avec les décideurs et les parties prenantes concernées sur des sujets liés à l'EGAF. Cible: 6 par exercice biennal (1 au niveau régional et 2 au niveau national, pour l'ensemble de la région, chaque année).	12 d'ici 2027	
		1.A.3. Organisation d'événements de plaidoyer et de dialogues politiques avec les décideurs et les parties prenantes concernées aux niveaux national et régional.	• Parlementaires • Gouvernements (y compris au niveau décentralisé) • Organisations de la société civile • Organisations de femmes	Nombre de propositions de changement de politiques présentées aux décideurs. Cible : 2 par an (au total dans la région, à mettre en œuvre au niveau national).	8 d'ici 2027	Agents techniques avec l'appui des points focaux genre et de l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
	1.B. Amélioration de capacités des décideurs et des praticiens à intégrer les questions de genre dans les processus relatifs d'élaboration de politiques et de programmes, notamment les plans d'investissement.	1.B.1. Assistance technique aux gouvernements et aux institutions nationales pour combler les écarts entre les femmes et les hommes affectant les systèmes agroalimentaires par le biais de leurs politiques, stratégies, plans et programmes d'investissement.		Nombre de formations/webinaires organisés au cours de l'année considérée, consacrés aux données ventilées par sexe et aux statistiques sensibles au genre. Cible: 2 par an (pour l'ensemble de la région/8 d'ici 2027).	8 d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec l'appui des points focaux genre et des agents techniques

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
		1.B.2. Appui au renforcement des capacités de gouvernements et de décideurs sur la manière d'intégrer l'EGAF dans les politiques, les programmes et les plans d'investissement visant à promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires.				
02. L'amélioration de l'accès des femmes aux actifs, aux ressources, aux opportunités de développement des compétences, aux services, aux technologies et à l'innovation ainsi que leur contrôle sur ceux-ci.	2.A Renforcement des capacités des femmes et de leur accès à un emploi décent et à des opportunités d'entrepreneuriat dans les systèmes agroalimentaires.	2.A.1. Recherche, plaidoyer et soutien technique sur la prestation de services sensibles au genre et l'autonomisation économique des femmes dans les systèmes agroalimentaires.	- Femmes rurales - Coopératives - Fournisseurs de services - Institutions de financement - Partenaires de mise en œuvre - Agences sœurs des Nations Unies - Partenaires de développement	Part des projets approuvés au cours de la période considérée dont l'objectif principal est de promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes (EGAF) (indicateur GM2). Cible: 20 pour cent d'ici 2027 (5 pour cent d'ici 2024; 10 pour cent d'ici 2025; 15 pour cent d'ici 2026; 20 pour cent d'ici 2027).	18 d'ici 2027 20 pour cent d'ici 2027	Agents techniques dans le bureau régional et les bureaux de pays avec le soutien de l'équipe l'OR et les bureaux de pays avec l'appui de l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
		2.A.2. Renforcement de capacités des femmes en matière de compétences techniques et relationnelles (leadership, prise de décisions, gestion, communication, associativité, connaissances sur la manière de défendre leurs droits, etc.) adaptées au contexte local.		Nombre de femmes ayant amélioré leurs compétences générales et techniques grâce au renforcement des capacités de la FAO. Cible: 300 femmes par an (mesurable par les enquêtes CAP).	1200 d'ici 2027	
	2.B Renforcement de la participation et du leadership des femmes dans les organisations et les coopératives rurales .	2.B.1. Renforcement de capacités des organisations rurales, en particulier celles dirigées par des femmes, afin de faciliter l'égalité d'accès des membres aux intrants, aux services et aux opportunités du marché.		Nombre d'organisations rurales dont les capacités en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes ont été renforcées par la FAO. Cible: 50 organisations par an (mesurable par les enquêtes CAP).	200 d'ici 2027	

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
		2.B.2. Fourniture d'actifs, de ressources productives et d'investissements aux coopératives, aux PME et aux associations informelles, en particulier celles dirigées par des femmes.		Pourcentage d'augmentation des actifs alloués aux coopératives dirigées par des femmes, aux PME et aux associations informelles par rapport au total des actifs distribués à toutes les organisations.	Augmentation de 50 pour cent d'ici 2027	
	2.C Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience des femmes pour faire face aux impacts de multiples chocs et facteurs de stress, notamment le changement climatique	2.C.1. Établir des données de référence et mener des évaluations sensibles au genre, ainsi que des analyses des parties prenantes tenant compte de la dimension de genre pour comprendre les vulnérabilités, la résilience ainsi que les besoins et les capacités d'adaptation des femmes et des hommes.	• Milieu universitaire • Partenaires financiers • Gouvernements et autres décideurs	Nombre d'évaluations nationales de genre finalisées au cours de l'année considérée. Cible: une évaluation par pays d'ici 2027 (au moins 4 par an pour l'ensemble de la région).	18 d'ici 2027	
		2.C.2. Renforcement de capacités des femmes rurales en matière de pratiques et de technologies intelligentes face au climat, économes en eau et respectueuses de l'environnement.	• Femmes dans les systèmes agroalimentaires • Coopératives rurales	Nombre de femmes ayant amélioré leurs connaissances sur les pratiques et les technologies intelligentes face au climat, économes en eau et respectueuses de l'environnement.	600 d'ici 2027	
		2.C.3. Mise en œuvre de moyens d'interventions humanitaires et de restauration des moyens de subsistance sensibles au genre.	• Institutions de financement • Gouvernements • Partenaires de mise en œuvre et autres décideurs	Pourcentage d'augmentation des interventions humanitaires et de restauration avec un marqueur G1 ou G2. Cible: augmentation de 20 pour cent d'ici 2027.	Augmentation de 20 pour cent d'ici 2027	

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
03. La FAO défend l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la région NENA.	3.A Un cadre institutionnel solide pour faciliter et coordonner le travail maintenu et renforcé de la FAO sur la question de genre au niveau régional	3.A.1. Allocation de ressources suffisantes (humaines et financières) à l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord afin de répondre aux priorités régionales et nationales en matière d'égalité de genre, de fournir un appui technique aux bureaux régionaux et nationaux et de suivre les progrès de la Stratégie de genre et de son plan d'action associé.		Nombre d'experts en matière de genre disponibles au niveau régional et nombre de points focaux genre (Réseau de genre) désignés. Cible: au moins 5 experts en matière de genre pour l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et au moins un point focal genre par pays d'ici 2027.	5 experts en matière de genre au sein de l'équipe genre du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord d'ici 2027 et 15 points focaux genre	Haute direction de la FAO
		3.A.2. Rapports périodiques sur la stratégie régionale en matière de genre et le plan d'action à l'intention de la direction, pendant la Conférence régionale et par le biais de l'ONU-SWAP.		Nombre de rapports sur l'EGAF présentés à la direction régionale. Cible: un rapport par an.	4 d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, avec l'appui des agents techniques pour le renforcement des capacités
		3.A.3. Coordination active et renforcement des capacités du réseau régional des points focaux genre de la FAO.		Nombre de sessions de formation consacrées à l'égalité de genre (sessions en face à face, webinaires) organisées au siège et dans les bureaux décentralisés au cours de l'année considérée. Cible : 15 sessions de formation par an. Nombre de bureaux ayant achevé ou mis à jour un exercice d'inventaire en matière de la dimension de genre au cours de l'année considérée. Cible: 2 pays par an/8 d'ici 2027.	60 d'ici 2027 8 d'ici 2027	

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
		3.A.4. Promouvoir l'égalité de genre à tous les niveaux dans les bureaux de la FAO de la région en démontrant des efforts conjoints pour accroître les opportunités de développement de carrière pour le personnel féminin de la FAO.		Nombre d'activités de renforcement des capacités menées sur la parité hommes-femmes, le leadership des femmes et les préjugés inconscients dans les processus de promotion et de recrutement.	4 d'ici 2027	• Haute direction • Ressources humaines
		3.A.5. Établir et renforcer des partenariats stratégiques avec les principales parties prenantes (y compris les institutions gouvernementales, les milieux universitaires, les organisations de la société civile, les agences internationales de développement et les réseaux régionaux), afin de renforcer les efforts en matière d'EGAF dans la région NENA.		Nombre de dialogues stratégiques régionaux ou nationaux, de consultations des donateurs et de réunions avec les partenaires financiers qui ont eu lieu au cours de l'année considérée et ont examiné les priorités en matière d'égalité de genre dans le cadre de leur ordre du jour. Cible: au moins 1 par an pour l'ensemble de la région.	4 d'ici 2027	La division des partenariats avec l'appui de l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et des agents techniques
		3.A.6. Élaborer une stratégie et des outils de communication solides pour la sensibilisation et le partage de résultats des initiatives d'EGAF dans la région NENA.		Nombre d'histoires et de réalisations liées au genre publiées chaque année sur le site Web interne de l'entreprise et sur les réseaux sociaux. Cible: 2 par an/8 d'ici 2027. Nombre de campagnes consacrées uniquement à l'EGAF. Cible: 2 par an pour chaque pays.	8 d'ici 2027 8 d'ici 2027 (pour chaque pays et bureau régional)	Les chargés de communication avec l'appui des points focaux genre et de l'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord

Résultats	Produits	Activités	Partenaires et parties prenantes	Indicateurs et cibles	Calendrier	Responsabilité
	3.B Les capacités du personnel en vue d'intégrer les questions de genre dans leurs domaines de travail respectifs sont régulièrement évaluées et renforcées.	3.B.1. Renforcement des capacités du personnel de la FAO dans la région sur la manière d'aborder l'égalité de genre en tant que thème transversal et de contribuer efficacement à l'égalité de genre dans leurs domaines techniques respectifs.		D'ici 2027, un cours sur l'égalité de genre dans les systèmes agroalimentaires sera rendu obligatoire pour tous les employés de la FAO. Cible: cours élaboré et rendu obligatoire pour tous les employés.	Cours élaboré et rendu obligatoire d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec l'appui de l'équipe chargée des questions de genre du siège, de points focaux genre et des agents techniques.
		3.B.2. Élaboration et diffusion d'outils et du matériel d'orientation pour aider le personnel de la FAO à intégrer les questions de genre dans leurs domaines de travail respectifs.		Nombre d'outils et du matériel d'orientation produits pour intégrer les questions de genre dans des domaines spécifiques. Cible: 3 par an pour toute la région (1 au niveau régional et 2 au niveau national).	12 d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec l'appui de l'équipe chargée des questions de genre du siège, de points focaux genre et des agents techniques.
	3.C Les approches favorisant des relations équitables par la transformation des normes sociales discriminatoires sont plus systématiquement utilisées dans les interventions de la FAO.	3.C.1. Recueillir et diffuser les résultats, les leçons apprises et les bonnes pratiques liées aux approches et aux méthodologies qui remettent explicitement en question les normes inégales de genre dans le cadre des projets et de programmes de la FAO dans la région NENA.		Nombre de bulletins d'information ou d'autres outils dédiés au partage de résultats, de leçons apprises et de bonnes pratiques concernant l'EGAF. Cible: 4 par an (un tous les 4 mois au niveau régional).	16 d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec l'appui de l'équipe de communication (pour les bulletins d'information) et des points focaux genre (pour partager les résultats, les enseignements tirés et les bonnes pratiques).
		3.C.2. Fournir des programmes de formation et de renforcement des capacités au personnel de la FAO, ainsi qu'aux partenaires et homologues gouvernementaux, afin de promouvoir l'adoption d'approches contextuelles et transformatrices de genre au sein des systèmes agroalimentaires.		Nombre de membres du personnel de la FAO, de partenaires et d'homologues gouvernementaux qui améliorent leurs connaissances sur les approches contextuelles et transformatrices de genre au sein des systèmes agroalimentaires. Cible: 30 par an.	120 d'ici 2027	L'équipe chargée des questions de genre du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec l'appui des points focaux genre

Rôles et responsabilités

Conformément à la politique de la FAO sur l'égalité entre les genres (2020–2030), il est de la responsabilité de chaque employé et employée de la FAO de contribuer activement à la réalisation des objectifs d'égalité de genre et de respecter la mise en œuvre de normes minimales. Plus précisément, les cadres supérieurs ont la responsabilité de veiller à ce que le personnel placé sous leur supervision possède les compétences et les ressources nécessaires pour intégrer efficacement les considérations relatives à l'égalité de genre dans leurs domaines de travail respectifs. La délimitation des responsabilités est précisée dans le cadre détaillé présenté ci-dessous:

Les directeurs et directrices généraux adjoints (siège et régionaux), coordonnateurs et coordinatrices sous-régionaux, directeurs et directrices, représentants et représentantes de la FAO doivent:

- Assurer la mise en œuvre de la politique dans leurs divisions, centres et bureaux.
- Veiller à ce que les activités techniques et normatives liées à l'égalité de genre soient systématiquement planifiées, financées, mises en œuvre et suivies, et que les enseignements tirés soient documentés
- S'assurer que les points focaux genre soient nommés et habilités à consacrer le pourcentage prévu de temps aux activités liées à l'égalité de genre
- Tenir le personnel responsable des résultats liés à l'égalité de genre par le biais d'évaluations de performance.
- Investir dans le renforcement des capacités du personnel pour travailler sur la question de genre.

L'équipe chargée des questions de genre (Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et au siège):

- Coordonner la mise en œuvre de la politique en fournissant des orientations stratégiques et en renforçant les capacités de l'ensemble du personnel, en particulier aux membres du réseau de points focaux genre.
- Produire et diffuser des données et des connaissances relatives au genre;
- Élaborer des outils et de matériel d'orientation.
- Fournir des conseils techniques et un appui politique aux membres et aux partenaires de développement.
- Coordonner la mise en œuvre de projets et de programmes destinés aux femmes ou visant à promouvoir l'égalité de genre.

Les points focaux genre doivent:

- Consacrer 20 pour cent de leur temps aux activités liées aux questions de genre et inclure des objectifs ou des indicateurs spécifiques en matière de genre dans leur système d'évaluation et de gestion des performances.
- Soutenir la mise en œuvre de la politique, en particulier des normes minimales qui relèvent de la responsabilité des divisions et des bureaux respectifs.
- Aider leurs collègues et leurs responsables à planifier, mettre en œuvre, surveiller et rendre compte des activités liées au genre.
- Diffuser des informations pertinentes liés aux activités de la FAO sur l'égalité de genre.

Tout le personnel doit:

- Investir dans le renforcement de leurs connaissances et de leurs compétences en matière de genre dans leurs domaines de travail, notamment en suivant les cours d'apprentissage en ligne obligatoires et facultatifs disponibles à la FAO
- Se familiariser avec la Politique et ses exigences
- Utiliser les outils et les matériels d'orientation disponibles qui peuvent soutenir l'intégration des questions de genre dans leurs domaines de travail
- Documenter et rendre compte des réalisations liées au genre.

Conclusion

En conclusion, cette stratégie et ce plan d'action complets sur l'égalité de genre (2024-2027) pour la région NENA représentent un engagement essentiel du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord pour aborder et rectifier les disparités entre les hommes et les femmes au sein des systèmes agroalimentaires. L'accent stratégique mis sur les cadres juridiques et politiques, l'accès des femmes aux ressources et leur contrôle sur celles-ci ainsi que le rôle institutionnel de la FAO illustre une approche holistique. En s'alignant sur la politique de la FAO pour l'égalité entre les genres et en intégrant les priorités régionales, ce document vise à catalyser un changement transformateur.

Les efforts concertés décrits dans le plan d'action, fondés sur la responsabilité, la participation des parties prenantes et un cadre de suivi solide, soulignent l'engagement du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord à promouvoir des systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et équitables dans la région. Cette stratégie reconnaît non seulement les défis multiformes, mais établit également une feuille de route pour l'autonomisation des femmes, la défense de l'égalité de genre et la promotion du développement durable dans la région NENA.



©FAO

Une femme arrangeant les tranches de tomates pour les faire sécher au soleil, en Egypte

Références bibliographiques

- Al-Dhamari, R. 2021. The struggle of Yemeni women between war and harmful social norms. Text by: In: *Views & Voices*. Oxford, UK, Oxfam. [Consulté le 28 mars 2023]. <https://views-voices.oxfam.org.uk/2021/02/the-struggle-of-yemeni-women-between-war-and-harmful-social-norms/>
- Baruah, B, and Najjar, D. 2022. *Gender equality, climate change and agriculture in the MENA region: Priorities and possibilities*. Beyrouth, Liban: Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). <https://repo.mel.cgiar.org/handle/20.500.11766/67913>
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2017. *Regional Gender Equality Strategy for the Near East and North Africa 2017–2020*. Le Caire. <http://www.fao.org/3/a-i7116e.pdf>
- FAO. 2019. *Regional Gender Equality and Action Plan for Europe and Central Asia 2019–2022*. Budapest. 100 pp. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CA4521EN/>
- FAO. 2021. *Politique de la FAO sur l'égalité des sexes 2020–2030*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/4994ab98-07c0-4456-b93f-78914fe3d52c/content>
- FAO. 2021a. *Achieving gender equality and women's empowerment in agriculture and food systems – A handbook for gender focal points*. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CB2401EN>
- FAO. 2021b. *Country gender assessment of the agriculture and rural sector – Egypt*. Country Gender Assessment Series. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb8060en>
- FAO. 2021c. *Country Gender Assessment of the agriculture and rural sector – Lebanon*. Revised edition. Beyrouth. <https://doi.org/10.4060/cb5909en>
- FAO. 2021d. *Country Gender Assessment of the agriculture and rural sector – Palestine*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4824en>
- FAO. 2021e. *Country Gender Assessment of the agriculture and rural sector – The Republic of the Sudan*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7042en>
- FAO. 2021f. *Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural: Mauritanie. Série des Évaluations Genre des Pays*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb3483fr>
- FAO. 2021g. *Near East and North Africa – Regional overview of food security and nutrition 2021: Statistics and trends*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cb7495en>
- FAO. 2022a. *Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural – Tunisie. Série des évaluations genre des pays*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0002fr>
- FAO. 2022b. *Regional gender strategy and action plan 2022–2025 for Asia and the Pacific*. Bangkok. <https://doi.org/10.4060/cc2408en>

FAO. 2023a. *Évaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural – Maroc*. Série des évaluations genre des pays. Rome. <https://www.fao.org/3/cc7182fr/cc7182fr.pdf>

FAO. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/389d1a09-e600-4580-b333-5a37ab28e39b>

FAO. (forthcoming a). *Country gender assessment of the agriculture and rural sector – Saudi Arabia*. Country Gender Assessment Series. Rome.

FAO 2024. Information note for the FAO regional conference for the Near East and North Africa: “Gender equality and women’s empowerment for inclusive agrifood systems transformation in the Near East and North Africa”. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/e2f5b300-ce7a-412e-a18a-13749c13be8b/content>

FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2023. *The state of food security and nutrition in the world 2023 – Urbanization, agrifood systems transformation and healthy diets across the rural–urban continuum*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017en>

FAO and WFP (World Food Programme). 2022. *The impact of COVID-19 on gender equality and food security in the Arab region with a focus on the Sudan and Iraq*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7852en>

GSMA. 2023. *The mobile gender gap report 2023*. Londres, GSM Association. https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2023/07/The-Mobile-Gender-Gap-Report-2023.pdf?utm_source=website&utm_medium=download-button&utm_campaign=gender-gap-2023

Fonds international de développement agricole. 2019. *Mainstreaming Gender–transformative Approaches at IFAD – Action Plan 2019–2025*. Rome. <https://www.ifad.org/en/-/mainstreaming-gender-transformative-approaches-at-ifad-action-plan-2019-2025>

OIT. 2022. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2022*. Genève, Bureau de l’Organisation internationale du Travail. <https://www.ilo.org/fr/publications/flagship-reports/emploi-et-questions-sociales-dans-le-monde-tendances-2022>

Popal, F. and Langley, B. 2021. *Women’s leadership and economic empowerment: A solution for the economies of the Middle East and North Africa*. Texas, États-Unis d’Amérique, George W. Bush Institute. https://gwbccenter.imgix.net/Publications/Resources/gwbi-_2021_CIPE_paper.pdf

ONU Femmes. 2020. *The role of the care economy in promoting gender equality: Progress of women in the Arab States 2020*. <https://arabstates.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/12/the-role-of-the-care-economy-in-promoting-gender-equality>

Banque mondiale. 2014. *Climate Change and Migration: Evidence from the Middle East and North Africa*. pp. 20. Washington, DC, World Bank Group. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-9971-2>

Banque mondiale. 2021. Employment in agriculture (% of total employment) (modeled ILO estimate). In: *World Bank Open Data*. [Consulté le 28 mars 2023]. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS>

Banque mondiale. 2023a. Labor force participation rate, female (% of female population ages 15+) (modeled ILO estimate) - Middle East & North Africa, World. In: *World Bank Open Data*. [Consulté le 25 juin 2023]. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS?end=2019&locations=ZQ-1W&start=2019&view=bar>

Banque mondiale. 2023b. *Women, business and the law 2023*. Washington, DC, World Bank Group. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1944-5>

Forum économique mondial. 2023. *Global Gender Gap Report 2023*. Genève, Suisse. https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2023.pdf

ISBN 978-92-5-139740-4



9 789251 397404

CD0923FR/1/04.25